

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST

Envoyé en préfecture le 02/04/2024
Reçu en préfecture le 02/04/2024
Publié le
ID : 080-218006609-20240328-DEL_04_280324-DE

Séance du 28 mars 2024

Délib. n° 04/280324

L'An deux mil vingt quatre, le vingt huit mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présent(s) : 7

Pouvoir(s) : 3

Date de convocation :

15/03/2024

Secrétaire de séance :

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr BURLAT Julien
Mr BIGOT Arnaud	Mr DEVAUX Maxime	Mme SZAREK France
Mme GRIMAUX Brigitte		

Absent(s) excusé(s) : Mr LEPOIX Pierre, Mme LECAT Vanessa, Mme GRIFFON Brigitte

Pouvoir(s) : Mr LEPOIX Pierre à Mr LABRUYERE Renaud

Mme LECAT Vanessa à Mme SZAREK France

Mme GRIFFON Brigitte à Mr DEVAUX Maxime

Objet : Subventions municipales - article 6574 du budget primitif 2024

La séance est ouverte ;

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant des subventions municipales allouées pour 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents et représentés, d'allouer les subventions suivantes :

	Subventions municipales allouées
A.D.M.R.	150,00 €
Les Forains	800 €
A.D.A.P.E.I.	100,00 €
Comité des fêtes	600,00 €
Association de Longue Paume	500 €

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

